



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 8 novembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil « mer et aquaculture » de FranceAgriMer du 24 octobre 2012 : large focus sur la situation des marchés à l'international et la consommation des ménages français

À l'issue du Conseil des ministres de la pêche, le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce, réuni le 24 octobre 2012 sous la présidence d'Hervé Jeantet, s'est félicité de l'accord obtenu sur le futur instrument financier de la politique commune de la pêche par le Ministre Frédéric Cuvillier.

Un large focus a été fait sur la situation des marchés à l'international et sur le marché français.

Une demande faible à l'international sur la plupart des marchés, qui pèse sur les prix

La situation économique mondiale affecte le comportement des consommateurs. La demande est faible sur la plupart des marchés et ne devrait pas se redresser ces prochains mois, à l'exception du pic saisonnier habituel durant la période des fêtes de fin d'année.

Léger recul des apports sur le marché français, mais progression des ventes en valeur

Les débarquements sur les douze derniers mois (cumul annuel mobile jusqu'à fin septembre 2012) reculent légèrement (- 1 %), du fait de la réduction des apports de coquillages et crustacés. Les autres groupes d'espèces enregistrent tous des captures en croissance. Le prix moyen augmente de 2 %, permettant une hausse du chiffre d'affaires de 1 %. À noter, le prix du carburant dans les ports qui reste à un niveau élevé.

Commerce extérieur : baisse des volumes échangés et prix moyens croissants

Sur douze mois (à fin août 2012), les importations françaises de produits aquatiques (hors thon, farines et graisses) reculent de 2 % en volume. Le prix moyen des produits étant en hausse de 2 %, la valeur des importations reste stable.

Les exportations françaises de produits aquatiques (hors thon, farines et graisses) sont en recul de 2 % en volume sur douze mois. Le prix moyen des produits exportés augmente, sur la majorité des produits, de 5 %. La valeur des exports est ainsi en hausse de 3 %.

Consommation des ménages : les achats de poissons frais progressent, tirés par le saumon, alors que la consommation de l'ensemble des produits aquatiques demeure en baisse

Sur les douze derniers mois (à fin août 2012), les achats des ménages en poissons frais sont en croissance de 3 %. En comparaison, les achats de viande de boucherie fraîche ont, sur la même période, reculé de 2 % en moyenne et la consommation de volailles est restée stable. Cette évolution est principalement due à l'essor des achats de saumon, qui représentent près d'un quart des achats de poissons frais. Le prix moyen de l'ensemble des poissons frais recule de 2 %, sous l'effet de la baisse importante du prix du saumon frais (- 16 %), qui compense la hausse quasi généralisée du prix des autres espèces.

Les achats de poissons entiers continuent de décroître au profit de produits de plus en plus découpés et préemballés. En 2012, 68 % des volumes de poissons frais étaient vendus sous forme découpée, contre 63 % en 2003. Sur la même période, la part des produits préemballés a gagné 5 points, passant de 13 % à 18 %.

Les autres produits frais sont également touchés par une hausse de prix, ce qui a probablement joué dans le ralentissement de la consommation plus ou moins marqué que l'on observe : - 2 % pour les coquillages frais, - 9 % pour la noix de Saint-Jacques, - 9 % pour les céphalopodes, - 11 % pour les crustacés frais.

La consommation des produits traiteurs est en revanche, en moyenne, en léger recul sur douze mois (- 1 %). Ce sont toujours les plats préparés qui enregistrent la plus forte hausse des volumes achetés (+ 4 %). Les produits surgelés et en conserve sont également moins consommés et seuls les poissons surgelés enrobés se démarquent toujours avec une progression des volumes achetés de 3 %.

Sur le moyen terme, on observe que le consommateur s'oriente de plus en plus vers des produits transformés : entre 2003 et 2011, la part des produits traiteur s'est développée, passant de 18 % à 27 %, au détriment des produits achetés en frais, dont la part est passée de 40 % à 35 %.

Pour en savoir plus : *Note de conjoncture pêche et aquaculture de FranceAgriMer, 24 octobre 2012*

Restructuration des organisations de producteurs : les modalités de mise en œuvre de la mesure

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relatif aux modalités de mise en œuvre d'une aide nationale en faveur de la restructuration des organisations de producteurs (OP) dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture. Il s'agit de permettre aux OP regroupées de mieux gérer les captures. Par ailleurs, les OP regroupées pourraient ainsi mettre en œuvre les mesures qui devraient être décidées dans le cadre de la prochaine réforme de l'organisation commune des marchés (OCM) des produits de la pêche prévue en 2014.

Présentation d'un projet d'aide au conseil stratégique des entreprises du mareyage et de la première transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture

Cette mesure en vigueur pour les IAA sera transposée aux entreprises du secteur des produits aquatiques (première mise en marché, première transformation). Cette assistance adaptée aux phases clés de la vie d'une PME permettrait d'éclairer le chef d'entreprise sur des décisions importantes.

Participation de FranceAgriMer au programme communautaire d'étude et promotion du tourteau de l'espace atlantique

Les membres du Conseil ont pris connaissance d'un projet définissant les modalités de mise en œuvre de la participation de l'établissement à un programme communautaire Interreg d'étude et de promotion du tourteau de l'espace atlantique.

Ce programme, intitulé Acrunet, a pour objectif une approche transnationale de cinq États membres (Irlande, Royaume-Uni, France, Espagne et Portugal) concernés par les captures et la consommation du tourteau. Il s'agit de mieux connaître cette espèce, sa ressource, sa pêche, son industrie et son marché, dans le but de développer sa consommation dans tous les pays de la zone pour promouvoir la bonne gestion de la ressource et la rentabilité de la filière de la zone atlantique. Pour la France, l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) y participe pour le volet ressource, le comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM) pour la coordination avec la profession et FranceAgriMer pour la connaissance des marchés et la promotion. Le Conseil a émis un avis favorable sur ce projet de décision.

Écolabel des productions de la pêche maritime : première réunion de la Commission

La loi Grenelle 2 avait prévu que les produits issus de la pêche durable pouvaient bénéficier d'un écolabel. Les modalités de mise en œuvre et de gouvernance de cet écolabel sont définies par le décret n° 2012-104 du 27 janvier 2012.

Les principaux points de la première réunion de la Commission des parties prenantes de l'écolabel des produits de la pêche maritime, placée auprès du directeur général de FranceAgriMer, ont été présentés au Conseil. À noter, la participation pour la première fois d'une ONG (WWF) à une instance officielle du secteur pêche. Les professionnels ont rappelé qu'ils étaient très attentifs aux travaux de cette Commission et restaient mobilisés pour poursuivre leur engagement vers les pratiques durables.

Réflexion sur le renouvellement des membres du Conseil spécialisé

Le renouvellement des membres du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce doit intervenir prochainement. Dans ce cadre, le président Hervé Jeantet a exprimé le souhait de tenir compte de l'évolution de la gouvernance du secteur pour construire un Conseil plus concentré et plus représentatif de l'ensemble des familles professionnelles du secteur.

Par cette initiative, les membres du Conseil spécialisé actuel ont voulu tirer les enseignements de trois années de fonctionnement et proposer pour son renouvellement, à intervenir au plus tard en juin 2013, une instance forte de la représentation de toutes les organisations professionnelles en capacité de faire des choix stratégiques, apte à rendre aux tutelles des avis fondés, porteurs des choix des filières pêche, conchyliculture et aquaculture.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce se tiendra le 6 février 2013.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr